

FICHE INFIRMERIE 2018/2019

NOTE CONFIDENTIELLE DE RENSEIGNEMENTS :

Cette fiche est demandée une seule fois, pour toute la durée de la scolarité de l'élève.

Pour nous permettre d'assurer un meilleur suivi de la santé de votre enfant, il est de la responsabilité des parents de l'élève de signaler à l'infirmière de l'établissement tout changement concernant l'état de santé de leur enfant, à tout moment de leur scolarisation au LIAD.

<i>Nom de l'élève :</i>
<i>Prénom :</i>
<i>Classe demandée en 2018-2019 :</i>
<i>Date et lieu de naissance :</i>
<i>Groupe Sanguin et rhésus :</i>

PHOTOS

Responsables légaux

Père ou tuteur

Nom Prénom

Tél. fixe Tél. Portable

Adresse.....

Profession.....Tél. professionnel.....

Mère ou tutrice

Nom Prénom

Tél. fixe Tél. Portable

Adresse.....

Profession.....Tél. professionnel.....

Autre : adulte uniquement (en cas d'urgence)

Nom.....Prénom.....

Tél.....Lien avec l'élève.....

Situation familiale

Parents : Mariés, Divorcés, Veuf (Ve), Pacsés, Séparés, Célibataire.

Nombres de frères..... nombres de sœurs...

Dont... scolarisés au LIAD en classes de.... et/ou ...scolarisé à L'EPIAD en classes de...

de... de...

de... de...

Informations concernant la santé de l'élève

1- Allergies

- médicamenteuse :
- alimentaire :
- autres :

2- Antécédents

- maladie :
- chirurgie :
- accident :
- hospitalisation :
- autres :

3- Contre-indication

- alimentaire :
- médicamenteuse :
- autres :

4- Autres problème de santé :

5- Actuellement, votre enfant est-il sous traitement ?

- Oui
 Non

-Si oui lequel :

6-Vaccination : Uniquement pour les nouveaux élèves inscrits

Veillez nous fournir une photocopie du carnet de vaccinations.

7-Médecin traitant :

Nom et Prénom:

Téléphone :

Mail :

Dispositions prises en cas d'urgence médicale

- L'infirmière ne pratique aucun **acte médical** ou **délivre des médicaments**.
- Ne peuvent être administrés par l'infirmière que les traitements dûment prescrits par le médecin traitant de L'élève et avec **l'autorisation parentale** (fournir l'ordonnance, le médicament et l'autorisation parentale).
- En cas d'urgence évidente, les dispositions suivantes sont prises :
 - Contact immédiat avec la famille ou la personne responsable qui prend alors l'enfant en charge
 - En cas de difficulté particulière (liée à l'urgence), l'élève sera orienté par la protection civile vers le Service des urgences le plus proche.

Toutes ces informations peuvent être directement communiquées à l'infirmière de l'établissement (Bâtiment D) qui se porte garante de la confidentialité des renseignements transmis.

Je soussigné,

Responsable (**tuteurs légaux**) de l'élève:

Atteste avoir pris connaissance de la fiche infirmerie.

Alger,

Signature